

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2017**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 18 juillet 2017, sous la présidence de
M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, Mr BARDE, Mme MAURON, M. BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes GRASSET, SANCHEZ-ROL, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET
Excusé :	M. Jean-Louis PECHOUX
Pouvoirs :	M. Jean-Louis PECHOUX à M. Henri BOISIER
Secrétaire de séance :	Mme Marie-Josèphe DUPUIS

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2017 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :



MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :
NÉANT



DÉCISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Devis du 26 juin 2017

N° 2017-016 – Signature du marché SICOMETAL, de 14.000 € HT soit 16.800 € TTC pour la fourniture d'une étrave à neige pour le camion UNIMOG

N° 2017-024 – Signature du marché SICOMETAL, de 2.267,70 € HT soit 2.721,24 € TTC pour la réparation de la saleuse

Devis du 29 juin 2017

N° 2017-026 – Signature du marché 01 POMPAGE, de 19.420 € HT soit 23.316 € TTC pour la fourniture et la pose d'un broyeur au poste de refoulement du Contour

DELIBERATION 2017044 – FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) – ANNEE 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2017 moyennant une participation égale à 0.30 € par habitant.

DELIBERATION 2017045 – ESPACE COMMERCIAL ET DE LOGEMENTS GRANDE RUE – AUTORISATION A LA SEMCODA DE DEPOSER UNE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la SEMCODA à déposer une demande de démolition/construction pour la maison « RECORDON » dont le terrain appartient à la commune et le bâtiment à SEMCODA par bail emphytéotique.

Il autorise la réhabilitation de la maison « MOSSIERE », propriété communale.

Il autorise également la SEMCODA a déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'un espace commercial et la création de huit logements sur les parcelles section AC, N° 119, 228 et 229 d'une surface totale de 1.436 m².

La SEMCODA pourra réaliser toutes études de sols et tous sondages, à charge pour elle de remettre le terrain en l'état après travaux.

DELIBERATION 2017046 – ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2017040 du 26 juin 2017

Le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité l'admission en non-valeur des recettes figurant sur l'état de la trésorerie et détaillées comme suit :

- Année 2011 – budget eau = 172,05 € T.T.C.
- Année 2011 – budget assainissement = 131,10 € T.T.C.
- Année 2012 – budget eau = **805.86 €** H.T. ~ 850,18 € T.T.C.
- Année 2012 – budget assainissement = **1.000,07 €** H.T. soit 1.070,07 € T.T.C.
- Année 2013 – budget assainissement = 301,83 € H.T. soit 322,96 € T.T.C.

DELIBERATION 2017047 – MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CC Haut-Bugey et charge M. le Maire de la notification de cette décision à M. le Président de la CC Haut-Bugey

DELIBERATION 2017048 – TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUES (ZAE) À LA CC HAUT-BUGEY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité du transfert immédiat, en pleine propriété, par la commune d'Izernore à la CC Haut-Bugey des zones « En Champagne 1 » et « En Champagne 2 » aux conditions suivantes :

« En Champagne 1 »,

Parcelles cadastrées section F, N° 1050, 1064, 1070 et 1125 de la Zone d'Activité d'une superficie totale de 15.454 m², pour un montant total de rachat de 227.925 €, payable en 10 annuités à compter de 2018

« En Champagne 2 »,

Parcelles cadastrées section F 1125 de la Zone d'Activité d'une superficie totale de 21.702 m², pour un montant total de rachat de 154.470 €, payable en 10 annuités à compter de 2018.

L'ensemble des frais afférents à cette opération seront à la charge de la CC Haut-Bugey, et la CC Haut-Bugey sera représentée par l'Office Notarial LAGER DOMINJON à Nantua.

DELIBERATION 2017049– BAIL ORANGE RENOUVELLEMENT – ANTENNE RELAIS MONT FÉRIAT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le renouvellement du bail avec ORANGE France pour une durée de 12 ans, sur la base du loyer de l'année 2017 d'un montant de 2.542 €, cette somme sera augmentée de 1.5 % par an. La révision interviendra chaque année à la date anniversaire de la signature du bail, sur la base du loyer de l'année précédente.

DELIBERATION 2017050- DECISION MODIFICATIVE VIREMENT DE CREDIT

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le virement de crédit du compte 020 – dépenses d'imprévus au compte 21571 – matériel roulant, pour la somme de 1.000 €, complément de crédit pour l'acquisition de l'étrave à neige (SICOMETAL).

FINANCES

Le Conseil Municipal prend connaissance de la procédure d'attribution de subvention du fonds de concours de la CC Haut-Bugey auquel la commune peut prétendre pour les travaux d'extension de la mairie.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'attribution d'une subvention d'un montant de 2.500 € pour la création de renvois d'eau.

Le Conseil Municipal est informé du montant de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables du trésor chargé des fonctions de Receveurs des communes et établissements publics locaux d'un montant de 460.28 €. Il est précisé que ce décompte est établi pour une période de 240 jours (du 1^{er} janvier au 31 août 2017), en effet Mme NOUGUIER, inspecteur divisionnaire du trésor public de Nantua, quittera ses fonctions au 1^{er} septembre 2017.

CCHB

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 31 mai 2017 qui n'appelle aucune observation.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

Extension de la mairie : peintures, faux-plafonds, pose des panneaux acoustiques : en cours ; le choix de couleurs des menuiseries est finalisé. Le carrelage est bientôt terminé. Une visite du chantier est proposée après la réunion de conseil.

REUNIONS DE CHANTIER : LE MARDI à 14 H

Aménagement places centre village : remise à niveau du parvis devant la mairie et aménagement des abords en stabilisé.

Traversée de Cessiat : la reprise du pluvial est prévue ainsi que la création d'un abribus contre le mur de M. FAVRE. Les habitants de Cessiat ont répondu favorablement à ces propositions.

Le démarrage du dossier administratif aura lieu à la rentrée de septembre.

MUSEE

Le Conseil Municipal prend connaissance des activités estivales du musée : soirées conte, apéritifs au musée, visites guidées, ateliers divers. Le musée organisera également les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochains.

AFFAIRES SCOLAIRES et PERI-SCOLAIRES

Le Centre Médico-Scolaire propose le renouvellement de la convention annuelle pour un montant de 1270.58 € correspondant à la participation de 6.29 €/enfant pour 201 enfants pour l'année scolaire 2016 - 2017. Une hausse de 1.50 €/enfant est constatée, due à un accroissement des charges (entretien des locaux).

Le Conseil Municipal ne se prononce pas et demande un complément d'information quant à la possibilité de saisie de ce service par l'école d'Izernore.

M. le Maire propose d'aborder ce sujet avec les Maires des communes concernées.

DIVERS

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS RHONE ALPES :

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du 12 juin dernier concernant les espaces naturels protégés du barrage d'Intriat, du marais de Chassagne et du marais de Péruplat. Un recensement des résineux a été effectué avec l'accord des 15 propriétaires concernés. La commune détient 3 parcelles sur ce secteur. Le problème de l'accès aux parcelles pour l'évacuation des bois est signalé.

PYRALE DU BUIS

Le Conseil Municipal est informé que la PYRALE du BUIS a été détectée sur la commune cette semaine.

PROJET DE CENTRE EQUESTRE

Une rencontre avec les différents intervenants a eu lieu et une étude plus approfondie du dossier est préconisée.

EQUIRANDO

Six cavaliers de cette randonnée pédestre se sont arrêtés sur la commune du 17 au 19 juillet et ont installé un bivouac sur la Vignette.

BOULE ALESIA

Le Conseil Municipal est informé de l'excellent résultat de la Boule Alésia dont une triplète féminine a accédé aux 8^{èmes} de finale du championnat de France à Chambéry.

SANCHEZ TRIAL COMPETITION

Ludovic SANCHEZ est monté sur la 3^{ème} place du podium lors des 4 jours de la Creuse de moto Trial.